

Webinaires – Juin 2026

Les aides à la rénovation énergétique des logements

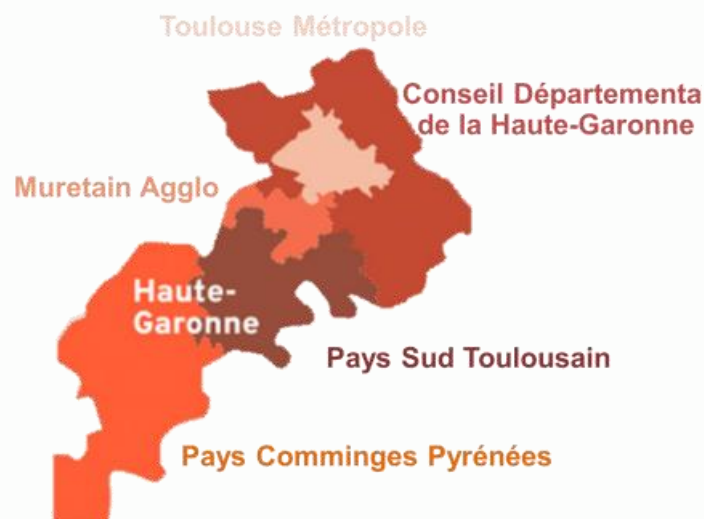
« Tout savoir sans se faire avoir »



Espace Conseil France Rénov' - La Turbine
22 rue de Louge - 31600 Muret
05.34.46.61.00
infoenergie@agglo-muretain.fr

Réseau France Rénov'

- Un réseau national France Rénov' **600 guichets**
- **31 guichets** pour l'Occitanie
- **5 guichets** pour la Haute-Garonne
- Mission de service public portée par chacun des territoires avec le soutien de l'ANAH



**Service public de la
rénovation énergétique
des logements**



**Pour trouver votre Espace Conseil
France Rénov'**

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>



Espace Conseil France Rénov' du Muretain Agglo

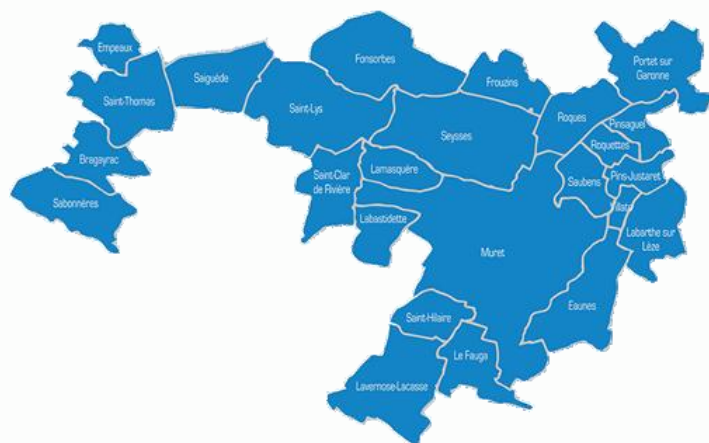
la turbine

ESPACE
CONSEIL



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Laura Dernoncourt

Conseillère – référente PROS



Cédric Rejembeau

Conseiller – référent LHI



Agnès Robin

Chargée d'accueil
Assistante administrative



Pascale Winterhalter

Assistante administrative
Gestionnaire Aides à la Pierre

Où nous trouver ?

- 4 lieux de RDV
- Basé à la Turbine
 - Muret
- 3 antennes
 - Fonsorbes
 - Pinsaguel
 - Roques



Nos missions

- Service public de la rénovation des logements
 - Conseiller (aspects technique, administratif et financier)
 - Orienter
 - Animer (conférences, salons...)

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**

**ADAPTATION
PERTE D'AUTONOMIE /
HANDICAP**

- Pour quel public ?
 - Propriétaires occupants
 - Propriétaires bailleurs
 - Locataires
 - Copropriétés

Conférence - Entrée gratuite

Mardi
29 NOV.
> 20h30
Théâtre municipal de Muret

“ Vous voulez vous chauffer autrement, c'est possible ! ”

« Pompes à chaleur, chauffage au bois : pourquoi pas ? »

Le Muretain Agglo s'investit pour un territoire durable et vous conseille dans vos projets de rénovation énergétique de l'habitat.

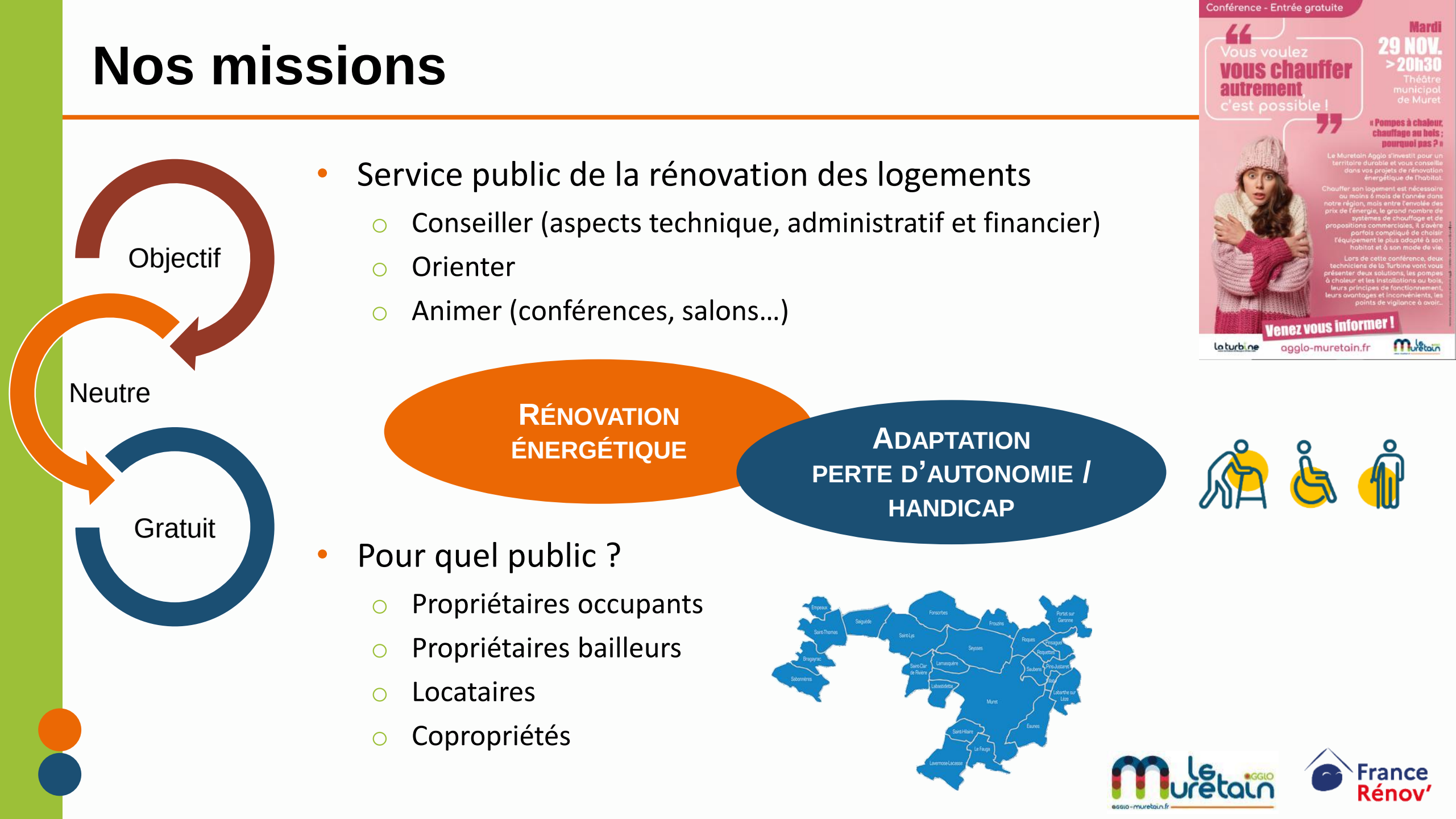
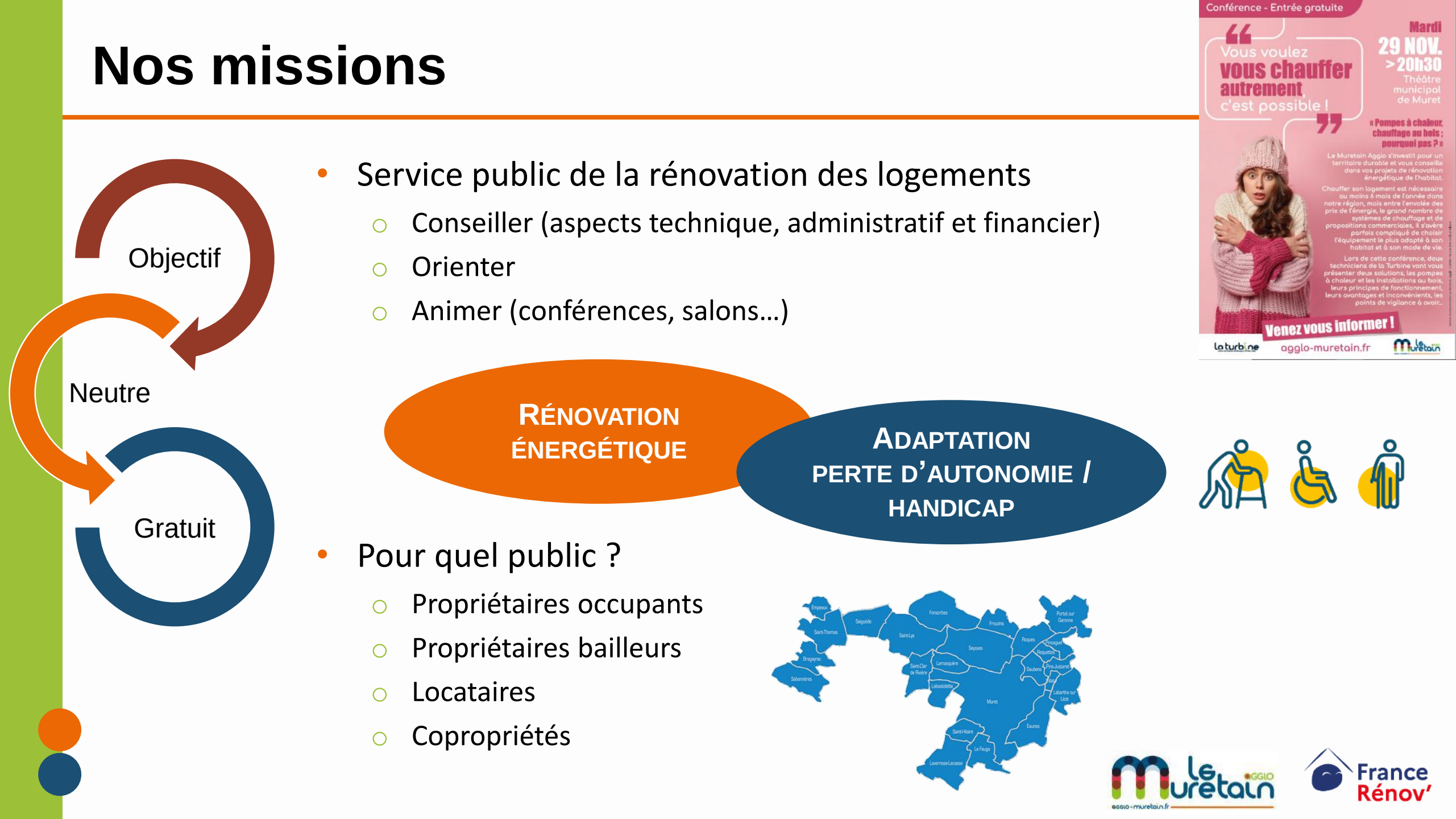
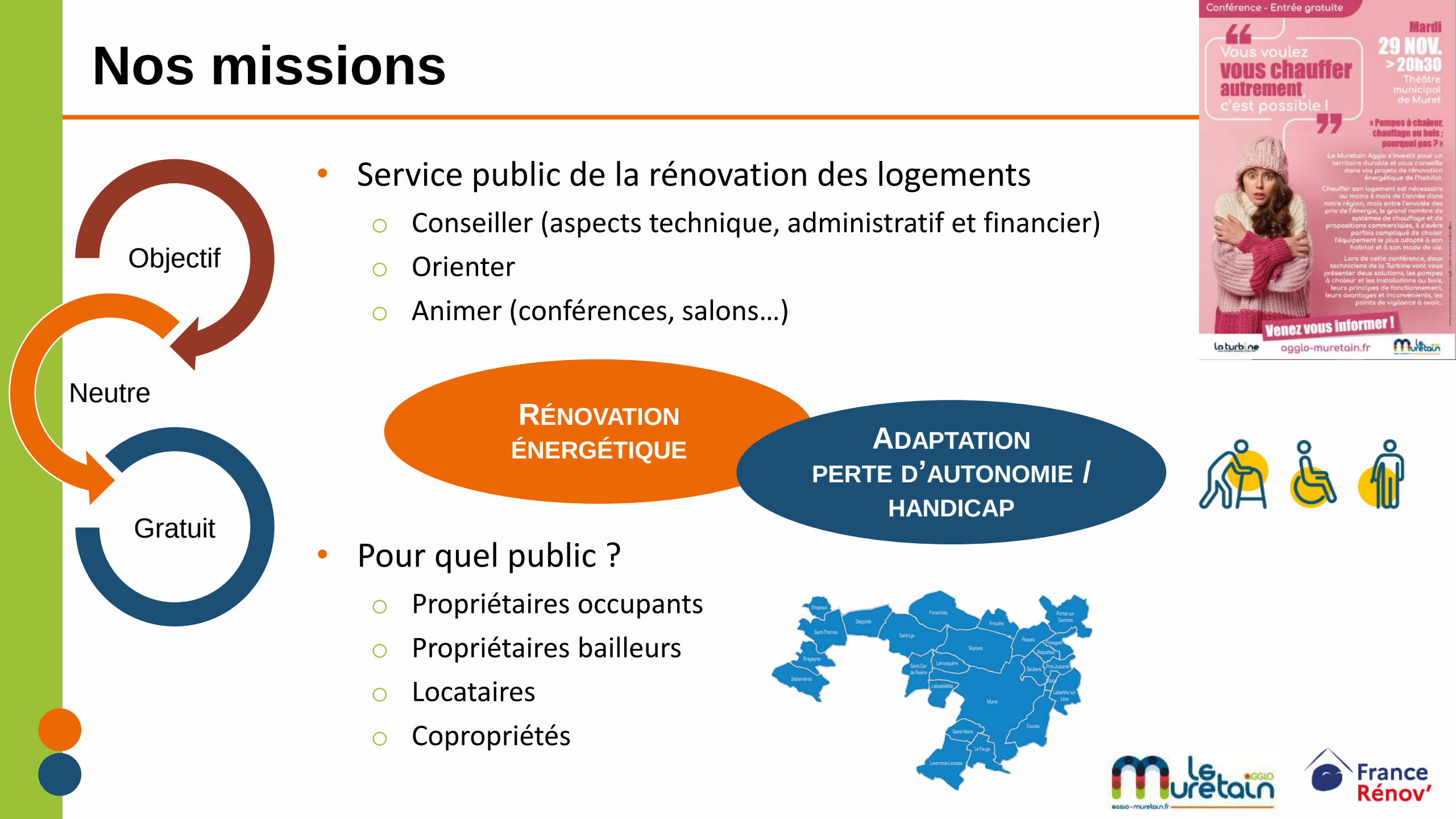
Chauffer son logement est nécessaire ou moins é mois de l'année dans notre région, mais entre l'envolée des prix de l'énergie, le grand nombre de systèmes de chauffage et de propositions commerciales, il s'avère parfois compliqué de choisir l'équipement le plus adapté à son habitat et à son mode de vie.

Lors de cette conférence, deux techniciens de la Turbine vont vous présenter deux solutions, les pompes à chaleur et les installations au bois, leurs principes de fonctionnement, leurs avantages et inconvénients, les points de vigilance à avoir...

Venez vous informer !

la turbine agglo-muretain.fr muretain

- # Nos missions
-
- Service public de la rénovation des logements
 - Conseiller (aspects technique, administratif et financier)
 - Orienter
 - Animer (conférences, salons...)
- RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**
- ADAPTATION
PERTE D'AUTONOMIE /
HANDICAP**
- Pour quel public ?
 - Propriétaires occupants
 - Propriétaires bailleurs
 - Locataires
 - Copropriétés
-
-
-
-
-



SOMMAIRE

1

Pourquoi rénover ?

2

Comment rénover ?

3

Comment financer ?



Pourquoi rénover ?



AMÉLIORER VOTRE CONFORT

Conforts d'hiver et d'été améliorés
Sensation de courants d'air supprimée
Problèmes d'humidité corrigés

Coût de l'énergie croissant mais
consommation diminuée et maîtrisée

RÉDUIRE VOS FACTURES



SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT

Logement en France :

- 44% des consommations énergétiques
- 20% des émissions de gaz à effet de serre

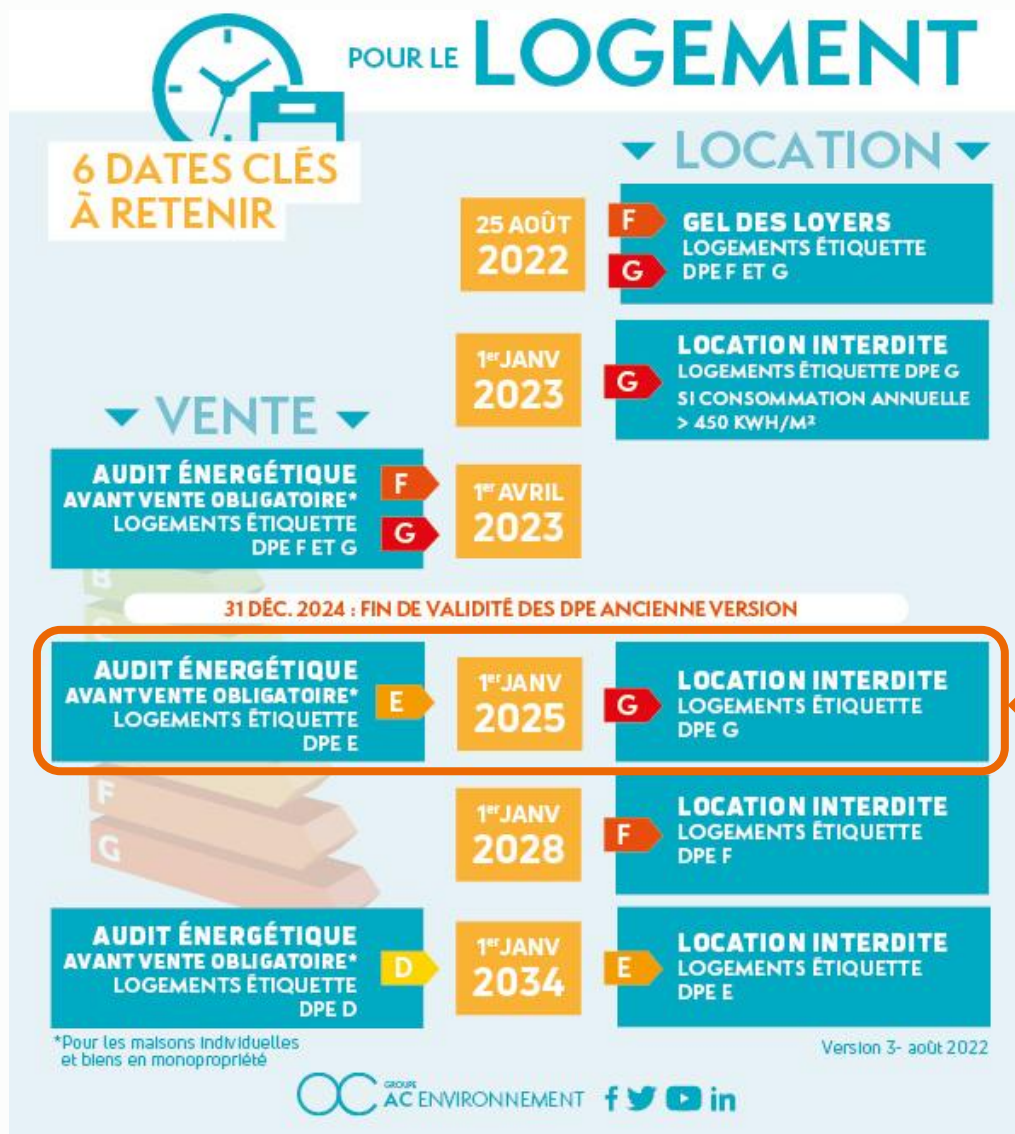
Atout économique et garantie de
confort pour le futur occupant

AUGMENTER LA VALEUR DE VOTRE LOGEMENT



Pourquoi rénover ?

Loi Climat et Résilience



Quelle est la performance énergétique des résidences principales ?

Données au 1^{er} janvier 2025



La France compte **30,9 millions de résidences principales**



Quel est le taux de passoires énergétiques ?





Comment rénover ?

ETAPES ET POSTES DE TRAVAUX

Comment rénover ? Les étapes

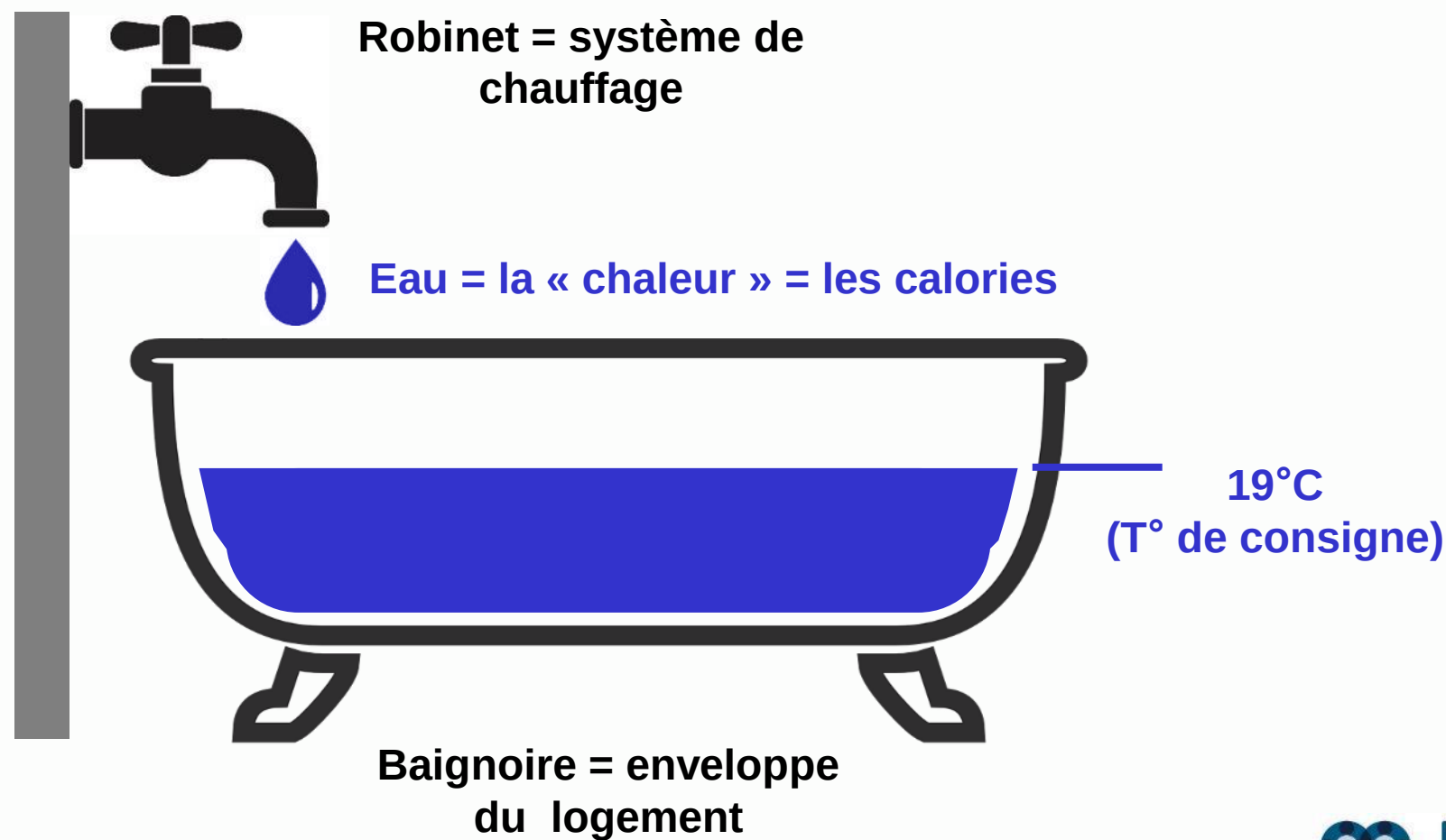


💬 Bien préparer son projet
EN AMONT

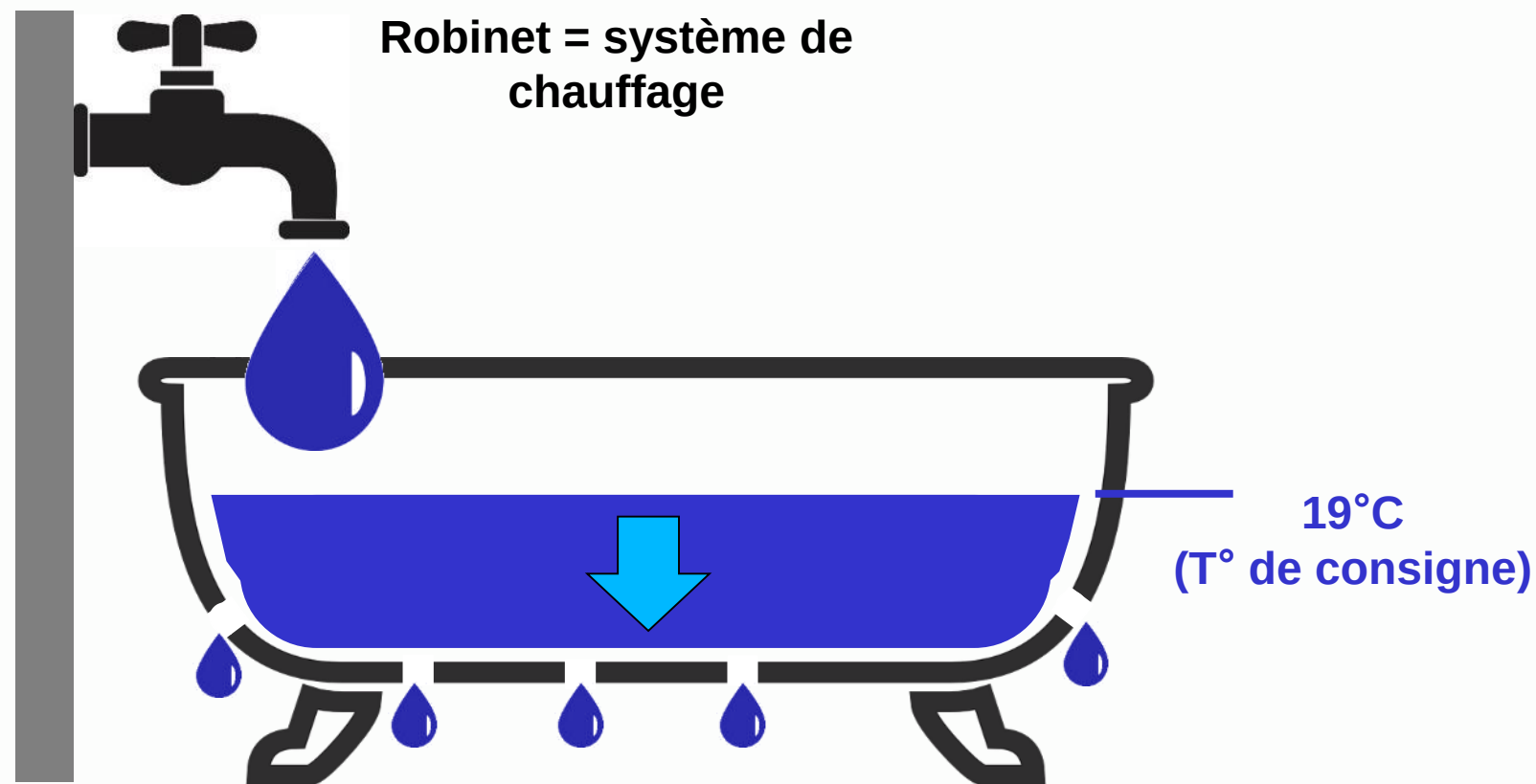


Comment rénover ?

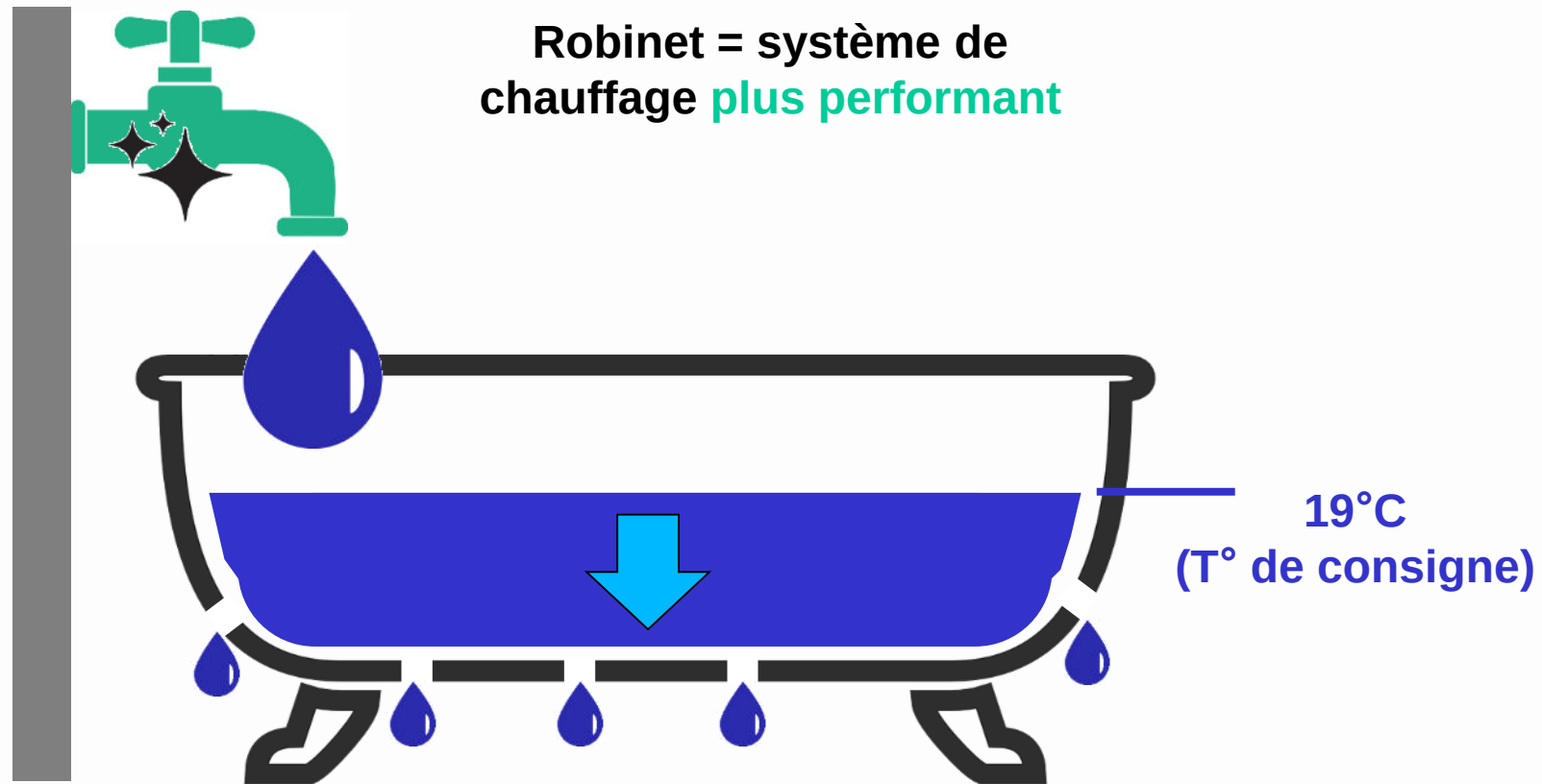
L'IMPORTANCE DE L'ENVELOPPE



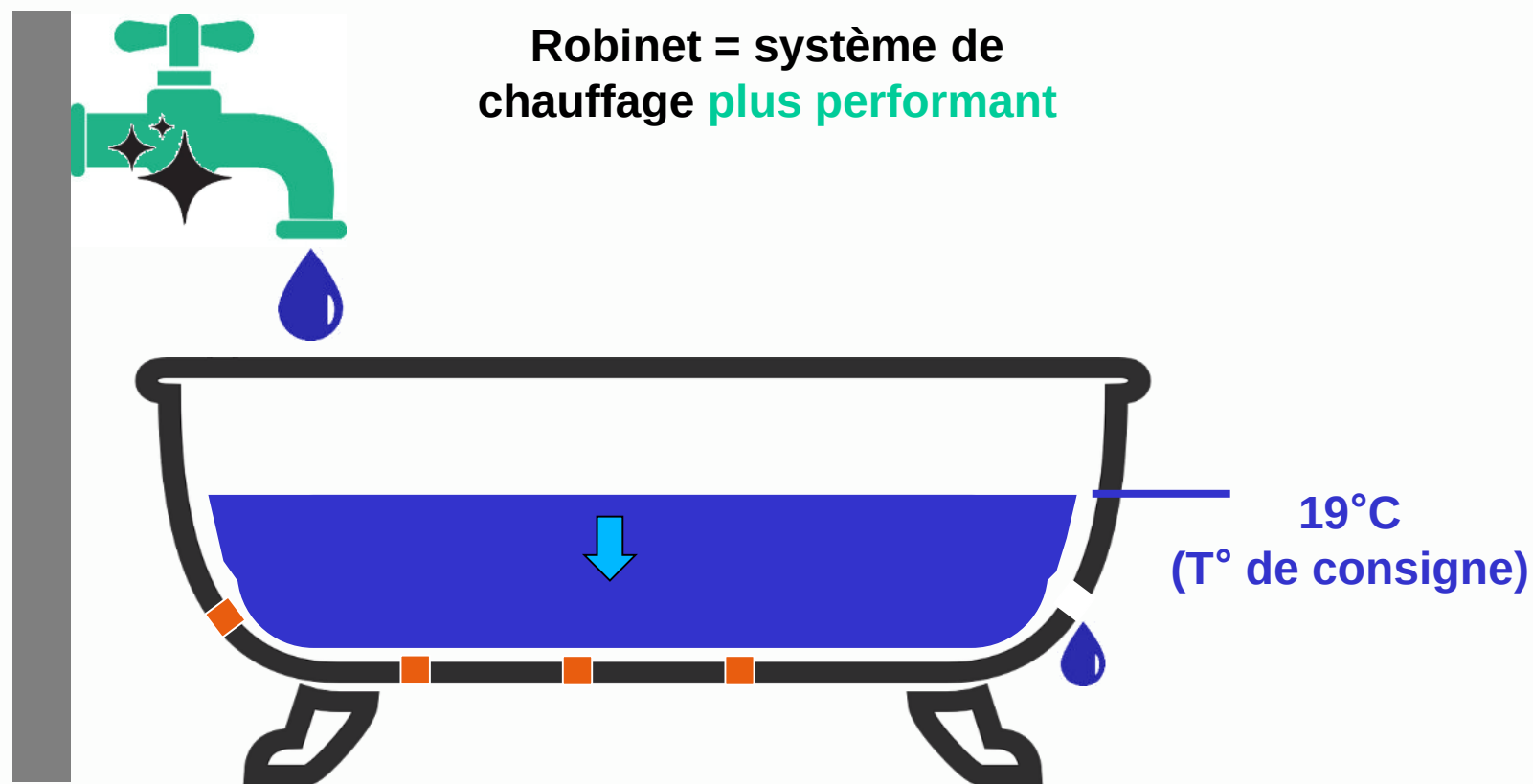
Comment rénover ?



Comment rénover ?



Comment rénover ?



Isolation + étanchéité à l'air
= diminution des déperditions

Comment rénover ?

L'IMPORTANCE DE L'ENVELOPPE

Déperditions thermiques
d'une maison non isolée

TOITURE = 25 à 30%

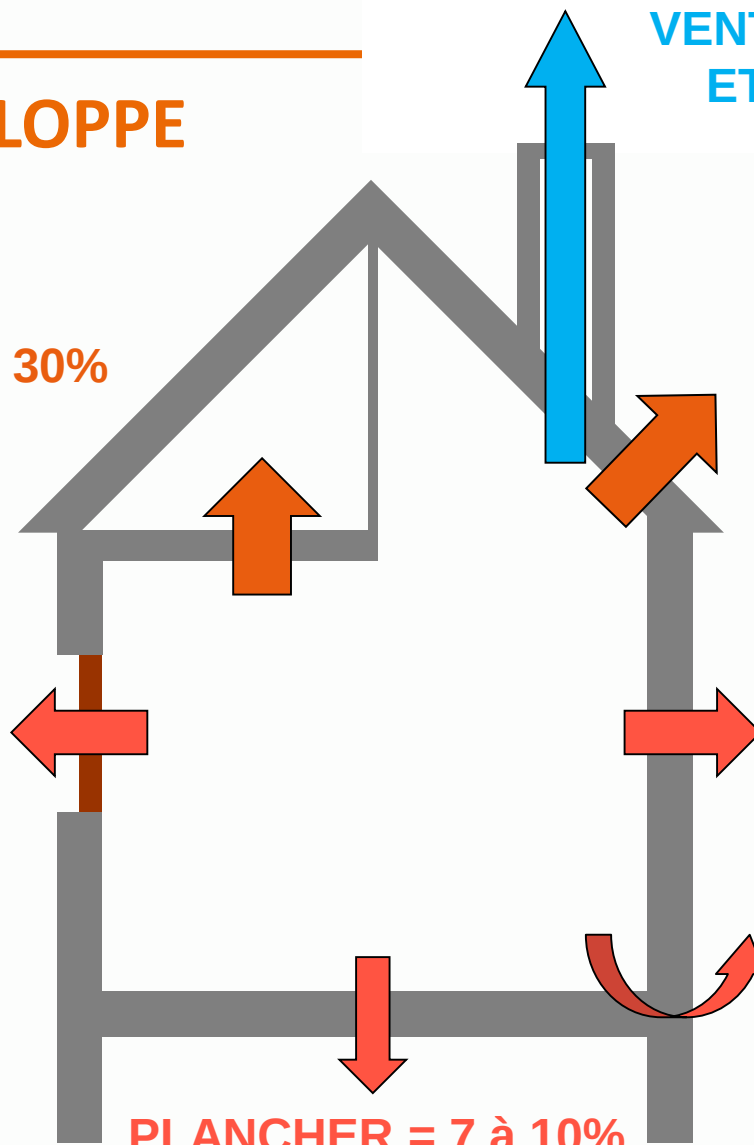
MENUISERIES = 10 à 25%

PLANCHER = 7 à 10%

VENTILATION NATURELLE
ET FUITES = 20 à 25%

MURS = 20 à 25%

PONTS THERMIQUES
= 5 à 10%



Comment rénover ?

L'énergie la moins chère
est celle que l'on ne
consomme pas !

DEFINIR SON PROJET

① Isolation

- Toiture : combles perdus / plafonds en rampants
- Murs : par l'extérieur / par l'intérieur
- Planchers : sous-face vide sanitaire, sous-sol...
- Menuiseries : fenêtres et portes

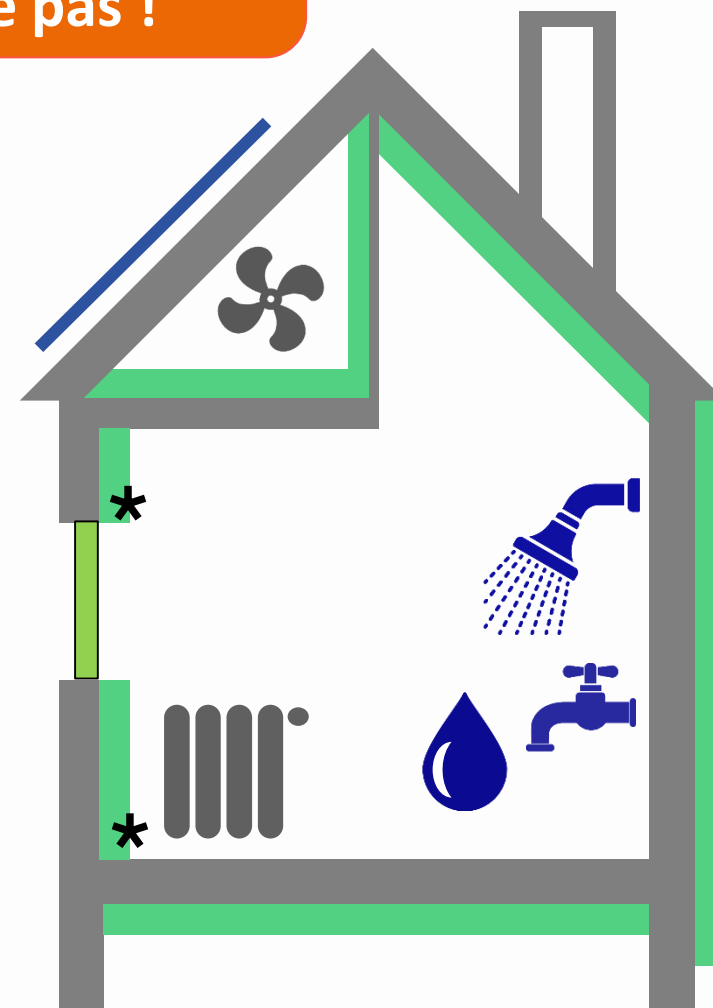
② Ventilation

- Simple flux / double flux

③ Systèmes énergétiques

- Chauffage : à adapter au logement !
- Eau Chaude Sanitaire : lié ou indépendant, volume...

④ Installation photovoltaïque (Autoconsommation)

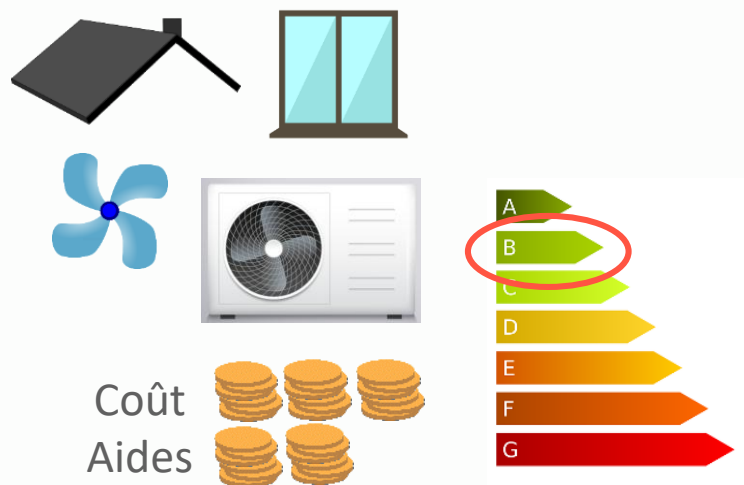
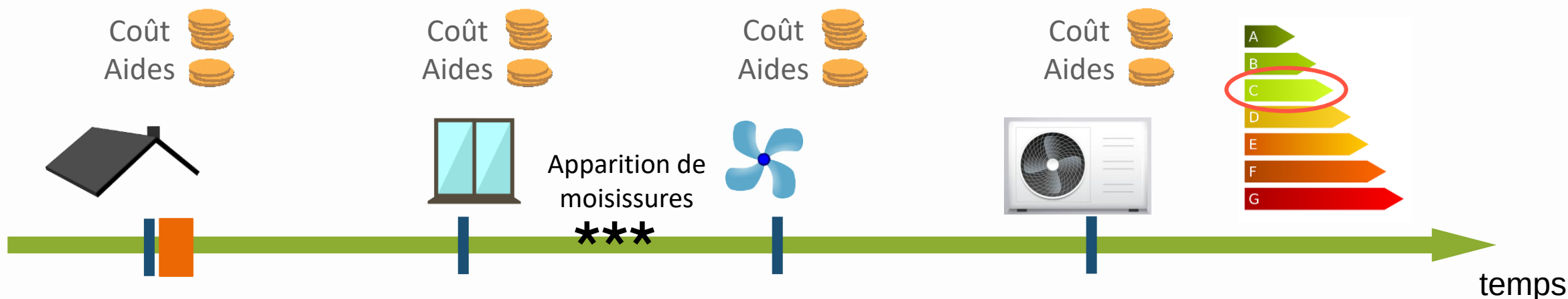


Comment rénover ?

RENOVATION PAR GESTE OU GLOBALE ?

- (-) Gain énergétique inférieur et différé
- (-) Peu d'aides financières (isolation, fenêtres)
- (-) Nuisances plus longues
- (-) Coût plus important au final

Rénovation par gestes



Rénovation globale

- (+) Plus performant
- (+) Plus d'aides financières
- (+) Vision globale
- (-) Coût important en une fois

Comment rénover ? Les étapes



- Favorisez les entreprises locales
- Consultez plusieurs entreprises pour comparer les devis
- Sollicitez un **maître d'œuvre** si besoin



- Organisez l'intervention des entreprises
- Attention aux **interfaces** entre travaux (ex : VMC / isolation des combles)
- Suivre les travaux

- Utilisation et entretien des équipements...
- **Carnet d'Information du logement**

S'informer

Définir son projet

Trouver les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

🗨️ Bien préparer son projet



Comment financer la rénovation ?

LES AIDES FINANCIERES



2 aides financières principales : MPR et CEE

- **MaPrimeRénov' (MPR)**

- Aide publique gérée par l'ANAH
- Montants variant selon les revenus



- **Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ou « prime énergie »**

- « Vente » des kWh économisés à un fournisseur d'énergie (« obligé »)
- En échange d'une prime ou d'un bon d'achat



- Deux approches des aides à la rénovation :

« PAR GESTE »

Sans gain énergétique attendu

RÉNOVATION D'AMPLEUR



Plusieurs actions pour un gain énergétique minimum
Plus le gain est élevé, plus les aides sont importantes

Aides financières : règles communes

Éligibles

Propriétaires
occupants,
bailleurs

Usufruitiers,
indivisions

Nu
propriétaires

SCI

...

Résidences
principales

Logement
MPR : + 15 ans*
CEE : + 2 ans

Cas particuliers
→ venir se renseigner

Occupée 8 mois/an

* Sauf remplacement
fioul (+ 2 ans)

**NON
éligibles**

Locataires
(sauf CEE)

Résidences
secondaires
(sauf CEE)

Aides financières : règles communes

4 CATEGORIES DE REVENUS

Plafonds au 1^{er} janvier 2026

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Impôt sur les revenus de 2021
Avis d'impôt établi en 2022

Centre des finances publiques
SIP - 011 ET GARCIGNAN
GITE ADMINISTRATIVE LACQUE
47021 AGEN CEDEX 9

Vos références
Numéro fiscal (C) :
Référence de l'avis : 22-47
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :
47000 AGEN
Numéro PIP : 011
Date d'établissement : 11/07/2022
Date de mise en recouvrement : 01/07/2022
Identifiant service : 47001

Vos contacts
Par messagerie sécurisée
Par téléphone
Sur place

Somme qu'il vous reste à payer
1 131,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :
26 septembre 2022 : 282,00 €
27 octobre 2022 : 282,00 €
26 novembre 2022 : 282,00 €
27 décembre 2022 : 285,00 €

Compte qui sera débité : FR75
Identifiant de la banque
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Régime des Uniques Mandat : FR

Cet échéancier est soumis à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : 23 793
Nombre de parts : 1,00

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

NOMBRE
DE PERSONNES
COMPOSANT
LE MÉNAGE

MÉNAGES
AUX REVENUS
TRÈS MODESTES

MÉNAGES
AUX REVENUS
MODESTES

MÉNAGES
AUX REVENUS
INTERMÉDIAIRES

MÉNAGES
AUX REVENUS
SUPÉRIEURS

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

Revenu Fiscal de
référence (RFR)

Nombre d'occupants du foyer
(et non de part fiscale)

Aides financières : règles communes



AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

DEVIS NON SIGNÉS ET CONFORMES



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES RGE

CRITÈRES DE PERFORMANCES À RESPECTER



Aides financières : règles communes



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES RGE

- Annuaire des professionnels RGE sur <https://france-renov.gouv.fr/>

The screenshot shows the France Rénov' website interface. At the top, there are logos for the République Française and France Rénov'. Navigation links include Contact, FALC, Qui sommes-nous ?, and Paramètres d'affichage. A search bar labeled 'Rechercher' is present. The main navigation menu includes Accueil, Vous êtes ?, Préparer mon projet, Les travaux de rénovation, Obtenir une aide financière, and Les annuaires des professionnels (highlighted with an orange box). Below the menu, a large banner reads 'France Rénov' : le point de départ pour bien démarrer votre rénovation', with buttons for 'Estimer mes aides' and 'Nous contacter'. A circular inset shows a close-up of the search filters, which include a 'Code Postal' field, a 'Rayon de recherche' dropdown set to '5 km', a 'Type de travaux' dropdown set to 'Audit énergétique Logement collectif', and a checkbox for 'Afficher uniquement les entreprises travaillant pour des particuliers' which is checked.

RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT RGE

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES RGE

- Annuaire des professionnels RGE sur <https://france-renov.gouv.fr/>

France Rénov' : le point de départ pour bien démarrer votre rénovation

Estimer mes aides Nous contacter

Code Postal *

Saisissez une ville ou un code postal. Format attendu : 75001 ou Paris

Saisissez votre localisation

Rayon de recherche *

Distance maximale des entreprises

5 km

Type de travaux *

Ouvertures, isolation, étude thermique, etc.

Audit énergétique Logement collectif

Afficher uniquement les entreprises travaillant pour des particuliers

Activé

Aides financières : rénovation par geste

Très modestes
Modestes
Intermédiaires

(CEE seuls pour les
revenus **supérieurs**)

- **MAPRIMERÉNOV' (MPR)**

 Modifications prévues pour
septembre 2026



Inscription sur
maprimerenov.gouv.fr

Un dossier contenant
un ou plusieurs
travaux

Montants forfaitaires
(€/équipement ou €/m²)

- **CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)**

CLASSIQUE

« COUP DE POUCE »



Soustrait de la facture par
l'entreprise
OU
Démarche autonome
auprès d'un obligé

Une demande séparée
pour chaque type de
travaux

Montants pouvant
légèrement varier
d'un obligé à l'autre

INSCRIPTION AVANT SIGNATURE DES DEVIS

Aides financières : rénovation par geste

Très modestes
Modestes
Intermédiaires

Simulateurs en ligne

(CEE seuls pour les
revenus **supérieurs**)



Attention aux sites
non officiels

ET/OU prenez RDV avec un conseiller France Rénov'
Aides locales, aides à jour...



Aides financières : rénovation d'ampleur

Tous revenus

- MAPRIMERÉNOV' RÉNOVATION D'AMPLEUR



Minimum 2 sauts de classe énergétique
Logement initialement en E, F ou G

2 gestes d'isolation parmi les
4 parois

Parois : toiture, murs,
fenêtres, plancher bas

25% de surface isolée
minimum par geste

Mon Accompagnateur Rénov'
(MAR')

2 visites sur site (avant /après)

Audit énergétique

Conseils techniques, financiers



Attestation obligatoire d'un Conseiller France Rénov'



Aides financières : rénovation d'ampleur

Tous revenus

- MPR Rénovation d'ampleur = fusion MPR + CEE



Nombre de sauts de classes	Plafond de dépenses éligibles	Montant prime en % du montant des travaux HT			
		Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
2	30 000 €HT	80 %	60 %	45 %	10 %
3 ou plus	40 000 €HT				
Financement du MAR'	2000 €TTC	100 %	80 %	40 %	20 %



MAR' de son choix ou du secteur programmé

monprojet.anah.gouv.fr

MAR' de son choix

maprimerenov.gouv.fr

Aides financières : propriétaires bailleurs



Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui **profite à tous**

OU

MPR
RÉNOVATION D'AMPLEUR

OU

MPR + CEE
PAR GESTE



- **Incitation fiscale** pour créer un parc locatif à loyer abordable
 - Convention à loyer maîtrisé signé avec l'ANAH (6 ans)
 - **Réduction fiscale** en fonction du loyer pratiqué
 - Conventionnement **avec ou sans travaux**
- Possibilité **d'intermédiation locative IML** (gestion locative)
 - Réduction d'impôt supérieure
 - Primes complémentaires

CONDITIONS

- Logement > 15ans
- Non meublé
- D minimum après travaux
- Loyer inférieur à un plafond
- Ressources locataires inférieures à certains plafonds
- Ne pas louer à un membre de la famille

SIMULATEUR



Mon Projet ANAH

Une aide en ligne qui change tout !

Aides financières : propriétaires bailleurs



Loc'Avantages

La réduction d'impôt qui **profite à tous**

IML = Intermédiation locative

3 niveaux de loyer		LOC1	LOC2	LOC3
Décote au loyer de marché de la commune		- 15 %	- 30 %	- 45 % (si IML)
Convention avec ou sans travaux				
Taux de réduction d'impôt	SANS IML	15 %	35 %	N'existe pas
	AVEC IML	20 %	40 %	65 %
Primes complémentaires		/	Prime IML de 1 000 à 3 000€ Prime de réduction de loyer...	
Convention avec travaux				
Amélioration énergétique (35 % de gain minimum)		25 % du montant de travaux HT (15 000 €/logement max) + prime de 1 500 ou 2 000 € (sortie de passoire)		
Logement indigne, insalubre, dégradée :		Autres montants, autres plafonds		

Tiers financement : Eco-PTZ

Tous revenus

- Prêt à taux 0% garanti par l'État
 - [Banques partenaires](#)
 - Propriétaire occupant ou bailleur (ou syndic de copro)
 - Résidence principale de plus de 2 ans



	Rénovation « ponctuelle »			Rénovation globale
	1 action	2 actions	3 actions et +	2 sauts de classe minimum (idem MPR Rénovation d'ampleur)
Montant max	15 000 € (7 000 € menuiseries)	25 000 €	30 000 €	50 000 €
Délai max	15 ans			20 ans

L'éco-PTZ **ne finance pas** les travaux de pompes à chaleur air/air (sauf Rénovation Globale) et les installations photovoltaïques



Tiers financement : autres prêts

Très modestes
Modestes

- **Prêt Avance Rénovation (ou Mutation)** = prêt garanti par un fond public

- Conditions communes avec l'EcoPTZ : ancienneté et travaux éligibles
- Lié au logement et non pas la personne
- Intérêts remboursés progressivement ou *in fine* avec le capital (remboursé lors de la vente ou de la transmission par héritage)
- Crédit Mutuel, Banque Postale et CIC



- **Avance et prêt banque sociale** - type SACICAP PROCIVIS

- Permet d'avancer les subventions et/ou le reste à charge à taux 0%
- Pour un dossier MPR Rénovation d'ampleur



- **Prêt Accession Sociale (PAS)**

- Achat ou travaux de la résidence principale
- Taux d'intérêt et frais de dossiers plafonnés, frais de notaire réduits



Aides financières : copropriétés



- MPR Copropriétés :
 - Travaux sur parties communes et privatives d'intérêt général
 - **Gain énergétique minimum de 35%**
 - $\geq 75\%$ lots en résidence principale ($\geq 65\%$ si moins de 20 lots)
 - Etre immatriculée et à jour au RNC
- Demande portée par le syndic pour le syndicat des copropriétaires
 - Aides versées au syndicat des copropriétaires
 - AMO obligatoire (aide possible)
- CEE cumulables
- Eco-PTZ pour financer le reste à charge



Tout savoir sans se faire avoir !

Se prémunir des arnaques / fraudes



« Sans se faire avoir » : attention aux arnaques

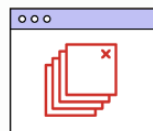
- La fraude à la rénovation énergétique = tous concernés !
- Trois types de démarchage :

Par téléphone



**INTERDIT PAR LA
LOI !**

Sur internet



Ne laissez pas vos
coordonnées/identifiants fiscaux
sur des sites non officiels !

A domicile



Ne signez rien à la 1^{ère} visite !
Comparez différents devis

- Attention aux publicités trop alléchantes



Les bons réflexes pour se protéger des arnaques



Ne pas communiquer ses données fiscales (téléphone, mail,...)



Ne pas signer un devis ou contrat le jour même



Ne pas verser d'acompte avant un délai de 7 jours après signature

- Prenez le temps de comparer les offres
- Vigilance en cas de sous-traitance
- Rétractez-vous rapidement (sous 14 jours) si vous avez un doute

Attention si un prêt est associé pour financer les travaux

ATTENTION : pas de délai de rétractation lors d'une vente sur un salon/foire ou chez le commerçant

Les bons réflexes pour se protéger des arnaques

- Ne croyez jamais les entreprises qui affirment intervenir **au nom de :**

- L'ADEME, MaPrimeRénov', l'ANAH, France Rénov'
- La Région, le département
- EDF ou autres fournisseurs d'énergie



- Vérifiez que les sites pour simuler et bénéficier des aides publiques se terminent bien par « **.gouv.fr** »

- Si il y a litige malgré tout :

- Déposez une plainte sur le site : <https://signal.conso.gouv.fr>
- Signalez l'entreprise RGE : <https://france-renov.gouv.fr/signalement>
- Associations de protection des consommateurs (UFC Que Choisir...)
- Médiateurs de la consommation



Conclusion

En cas de doute
sur un devis

Si vous avez
déjà un projet

Si vous vous
interrogez

Venez prendre conseil
(objectif et gratuit)



- Rénover, c'est améliorer :
 - Ses factures énergétiques,
 - Son confort,
 - La valeur de son bien...
- Plusieurs parcours et aides financières existants
- Attention aux arnaques ! 
 - Démarchage commercial et fausses identités
 - Ne rien signer trop vite, ne pas communiquer vos données fiscales
 - Comparer les offres

Nous contacter

05 34 46 61 00 - infoenergie@agglo-muretain.fr



Vivre en Muretain

RECHERCHER



MON AGGLO

HABITAT

SERVICES AUX FAMILLES

GESTION DES DÉCHETS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MOBILITÉS



Actualités



ORDURES MÉNAGÈRES ET JOURS FÉRIÉS



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En 1 clic

France
Rénov'

La turbine



Entreprendre



Restauration



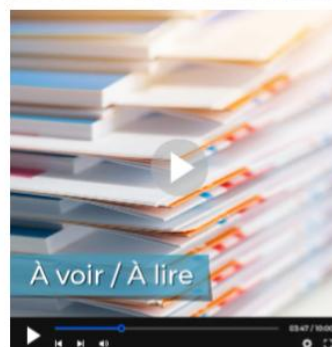
Tourisme

Rendez-vous
en ligne

ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV'



Votre service public
de la rénovation



À voir / À lire



Les dispositifs
à votre service

2026
LE FESTIVAL REVIENT

Ressources en ligne

- Site officiel France Rénov' (annuaire RGE, annuaire MAR', simulateur d'aides...)
 - <https://france-renov.gouv.fr/>
- Guide des aides financières et devis/factures
 - <https://www.anah.gouv.fr/anatque/le-guide-des-aides-financieres-2026>
 - <https://www.anah.gouv.fr/anatque/guide-des-bonnes-pratiques-des-professionnels-devis-et-factures-maprimerenov>
- Guides du demandeur
 - <https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/dossier-demande-aide>
- Prêts
 - Eco-PTZ : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>
 - PAR et PAR+ : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F38425>
 - PAS : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F22158>



Merci de votre attention

Place aux questions



la turbine

